



LE POLYSCOPE

Le Polyscope : engraisse pour l'hiver depuis 1967 – Volume 51, Numéro 5 – 3 novembre 2017



JUST'UNE
CHRONIQUE

P. 3

LOI 62

P. 4

PALOMA

P. 5

DENIS CODERRE

P. 6

CETTE SEMAINE

Actualité Just'une chronique : Justin nous parle bien de choses intéressantes

Actualité Chi-Huy écrit sur un sujet qu'il maîtrise : les femmes voilées

Culture Hortense et Anne en duo sur de la culture trop cultivée

Vie étudiante L'asexualité revient en force: une minorité exagérément représentée dans le Scope

Sports Chi-Huy nous parle des erections, SUDOKUUS

Divertissement CALENDRIER DE L'AEP!

L'ÉQUIPE

DIRECTION

Directeur Laurent Montreuil

Trésorier Chi-Huy Trinh

Secrétaire Justine Pepin

VP interne Louis Couillard, Justine Pepin

VP externe Anne Cameron

VP archives Justin Cano

Webmestre Yujia Ding

RÉDACTION

Rédactrice en cheffe Anne Cameron

Chef monteuse Anne Cameron

Cheffe de pupitre culture Hortense Leclercq-Olhagaray

Chef de pupitre vie étudiante Charles Albaret

Illustrateurs Yujia Ding

Couverture Yujia Ding

Correcteurs Antoine, Charles Albaret, Justine Pepin,

Quentin Lenet, Daphné Laffleur, Émilie Larivée

Journalistes Charles Albaret, Justin Cano, Louis Couillard, Yujia Ding, Audrey Muehbled, Lukas Martin, Ahmadou Mbacké Seye, Justine Pepin, Sarah St-Laurent

Et bientôt toi, les lundis à 17h45 au C-215.2!

CONTACT

Case postale 6079
Succursale « Centre-ville »
Montréal (Québec), H3C 3A7

Tél : (514) 340-4711 #4645

direction@polyscope.qc.ca
polyscope.qc.ca
f/Polyscope t/Polyscope

PUBLICITÉ

Accès Média

IMPRESSION

Hebdo Litho inc.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et
Archives nationales du Québec, 2016

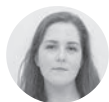
ARTICLES article@polyscope.qc.ca

CONTACT ÉTUDIANT vieetudiante@polyscope.qc.ca

TOMBÉE mardi à 19h00

RÉUNION lundi à 17h45

Le Polyscope est un journal bimensuel publié à 3 000 exemplaires par l'Association des Étudiants de Polytechnique (AEP), un vendredi sur deux pendant l'année scolaire. Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs articles et n'engagent d'aucune façon l'équipe du Polyscope ou de l'AEP, sauf lorsque la signature en fait mention. Un des mandats du journal est de permettre à tous les membres de la communauté polytechnicienne de s'exprimer; les étudiants et le personnel sont donc invités à faire parvenir leurs textes au Polyscope à leur convenance. Le Polyscope se réserve le droit de modifier le titre des articles et d'amputer les textes longs en cas de force majeure. Nous laissons au lecteur la jugeote de déceler le sarcasme saupoudré sur nos pages. Le Polyscope est fier fondateur et membre de la Presse étudiante francophone.

L'ADDICTION AUX CHEETOS
FLÉAU DE LA SOCIÉTÉ

par Anne Cameron
rédactrice en cheffe
anne.cameron@polymtl.ca

En cette fin de mi-session, je me suis penchée un peu sur mes petites addictions - si j'ai une forte tendance à celles-ci, mon éducation catholique et la culpabilité qui l'accompagne module bien ces mauvaises habitudes. Mais c'est souvent dans ces moments - en mi-session, quand le temps libre se fait rare - d'épuisement où l'on n'a pas la force d'esprit de se reprendre en main par soi-même, que l'on sombre dans les habitudes à gratification immédiate et que nos addictions quotidiennes deviennent agressivement réconfortantes.

C'est aussi que je ne voulais absolument pas écrire sur les heures d'automne/été, ni sur les élections municipales entre deux candidats médiocres. Disons juste que si Marc Garneau s'était présenté à la mairie de Montréal plutôt que d'avoir dû suivre la ligne de partie du poster-boy-en-chef, cela aurait fait de meilleures élections municipales, mais bon, on ne peut pas tout avoir dans la vie. Bref!

L'ADDICTION AU LÉCHAGE DE CHEETOS

Expliquons un peu ce qu'est l'addiction : le *Harvard Health Magazine* nous donne trois comportements habituellement visibles chez un addict tout en évitant de la définir très précisément. Ça suffira.

On observe donc :

- Une perte de contrôle de l'usage de la substance - soit un usage compulsif
- Envie incontrôlable pour une substance
- Un engagement continu avec cette substance malgré des conséquences négatives

Il y aussi une réelle différence entre les termes dépendance et addiction. La dépendance inclut deux volets: la dépendance physique et psychique. L'addiction, elle, vise plutôt la dépendance psychique ou comportementale. Donc l'addiction vient inclure les workaholics, les athlètes qui développent une addiction à l'exercice. Le fait le plus notable étant l'ivresse du coureur au point où l'on en vient à sentir une souffrance physique importante.

Certaines personnes sont bien plus vulnérables aux addictions, on a même l'archétype du dépendant

à son travail, alcoolique et toxico-mane, comme dans *Suits*, *Mad Men*, toutes les séries de bureau d'avocats, toutes les séries de médecins, et j'en passe. Ces addicts, l'objet de leur dépendance sert bien à la société. On trouve de l'autre côté de l'échelle de désirabilité les addictions telles que celle au jeu de hasard, ou aux jeux vidéo.

Aux deux extrêmes de l'échelle on s'entend techniquement pour dire que ce n'est pas bien d'avoir une addiction, mais la perception de la société est très clairement biaisée contre l'addiction aux jeux vidéo. On le voit par l'icône du nerd grassouillet et anti-social, qui échappe à la dure réalité de la vie. Et paradoxalement, elle est en faveur de l'übermensch à la carrière hyper-réussie qui délaisse sa famille et tout autre aspect de sa vie pour renforcer son succès professionnel. L'effet d'aliénation des proches et la dégradation de la vie quotidienne est très semblable dans les deux cas.

Par exemple, chez les banques d'investissement, les recrues des grandes firmes font face à énormément de compétition. En effet, les stagiaires arrivent chez eux vers 5 heures du matin en taxi, prennent une douche et changent de chemise avant de reprendre le taxi pour retourner au boulot. Un jeune Britannique de 21 ans est mort lors de son stage chez *Bank of America*, après une troisième nuit de la sorte. Véritablement, on estime qu'il soit mort d'une crise d'épilepsie causée par son mode de vie, malgré quelques symptômes qui avaient cessés après la prise de médicaments. Il se serait donc noyé dans sa douche après une crise d'épilepsie.

Il serait donc difficile de pointer du doigt son mode de vie hyperactif et très ambitieux d'en faire la cause de sa mort. Mais l'histoire reste tragique et il serait peut-être possible d'éviter des cas semblables dans le futur, comme l'article le suggère, avec des lois sur les heures de travail.

LA SOCIÉTÉ : NI DANS LE CHAMP, NI VRAIMENT SUR LA BONNE VOIE.

Ce sentiment collectif critique est très utile, même s'il a des effets pervers sur notre sensibilité à certains problèmes sociétaux. Pourquoi encourageons-nous toujours les gens à se dédier corps et âme à leur carrière? Ce n'est certainement pas dans l'intérêt de leur bien-être.

À moins que notre profession soit exceptionnellement importante, notre épanouissement passe par nos succès, et pas seulement nos succès professionnels. Cette qualité de vie que l'on recherche - le Bonheur™ - se trouve dans l'équilibre, et il est tout aussi bien défini par nos succès relationnels et des fois plus biologiques que nos succès professionnels. Pour la majorité d'entre nous, faire du 70h par semaine n'est pas nécessaire ou même désirable.

Il est donc temps pour ce modèle, celui de l'homme au dur travail, de prendre sa retraite, dans un esprit d'efficacité du travail mais aussi dans un but d'équilibrer la vie des hommes ainsi que des femmes. C'est le grand enjeu de cette génération millénale et on voit ce désir d'équilibre tordu par plusieurs autres enjeux. Lorsque l'on parle de la femme dans les métiers qui nécessitent une présence exacerbée au boulot et de leur manque de succès dans ceux-ci par rapport aux hommes, on suggère un mode de vie hyperactif en solution.

S'il est vrai que les femmes peuvent prendre plus de temps dans les postes plus haut-placés, il est faux de dire que le modèle à suivre pour y accéder est désirable pour une personne saine d'esprit qui cherche une vie équilibrée. Dans de telles positions où l'on est indispensable ou irremplaçable, il faut être disponible 24h/7. À moins d'avoir quelqu'un à la maison pour s'occuper des enfants, il serait irréaliste d'avoir deux parents dans cette situation, et d'autant plus naïf de penser que les enfants n'en souffriraient pas.

Il y a donc un effort à faire, si l'on veut se balancer en termes homme-femme ou si l'on veut simplement être plus heureux. Les lois sur les heures supplémentaires est une excellente solution, déjà appliquée en Allemagne. Ce peaufinage de l'idée de ce qu'on veut devenir en tant que société - une société égale et juste, où l'on peut être heureux - passe par nos choix individuels quotidiens. C'est seulement en se questionnant que l'on aperçoit l'impact sur notre vie et celle des autres. Nos petites addictions sont peut-être inoffensives, mais ce sont ces actions aveugles et routinières qui forment notre vie.

Reste juste à dire non au boss en fin de projet et le tour est joué. *Psyche.*

JUST'UNE CHRONIQUE

ÉPISODE
0b10

NUMÉRIQUE ASYMPTOTIQUE OU DYNAMIQUE ?

«It was just a dream Bender, there's no such thing as two» © ThingLink



par Justin Cano
justin.cano@polymtl.ca

DES ORDINATEURS QUANTIQUES AVANT L'HEURE?

Allons, pourfendons le dogme! Disons, en bons scientifiques qu'il existe des limites insurmontables en cassant du sucre sur le dos de nos amis économistes. Connaissez-vous la loi de Moore? Et bien sachez qu'elle est fautive sous certaines hypothèses. Cette loi, qui est l'éponyme d'un créateur de la compagnie d'Intel, prône que la puissance du meilleur microprocesseur du marché doublera tous les dix-huit mois. Ce fut dans certains cas vrai.

Hélas, de nos jours, cette loi est contestée, car nous arrivons à un certain seuil de saturation indépassable avec les technologies actuelles. Je m'explique : l'évolution de la puissance des microprocesseurs est en fonction de la taille des transistors, briques élémentaires ou «neurones», se trouvant au centre du «cerveau» de nos ordinateurs. En effet, moins ils prennent de place, plus on peut en caser dans un même volume et de ce fait, plus votre processeur dispose de ces éléments, plus il est puissant.

Imaginez-vous qu'aujourd'hui, la distance qui sépare les transistors dans un processeur est de l'ordre de la quarantaine de nanomètres. Bientôt, les limitations physiques deviendront critiques à des distances aussi infimes. En effet, les effets quantiques vont se faire sentir, des électrons pourraient traverser les isolants entre deux «pattes» des transistors et fausser les données gérées par le transistor. Nous avons de la marge, certes, mais au vu de la croissance du domaine, il nous faut émettre des réserves...

LE PARADIGME PARALLÈLE

Vous l'aurez compris, cela ne sert presque plus à rien de comprimer nos puces, enfin du moins la ren-

tabilité de ce dogme manufacturier du siècle précédent s'effondre. Est-ce que nous pouvons jouer sur la cadence d'exécution, c'est-à-dire sur l'horlogerie interne de nos machines? Peut-on pousser nos calculs à être répétés à une fréquence vertigineuse? Et surtout, question industrielle numéro un, est-ce rentable? La société scientifique n'en est pas convaincue, car là aussi nous sommes quelque peu à la limite du physiquement raisonnable.

Oui, car l'heure du gigahertz a sonné, ce qui est proche des fréquences de réactions de matériaux semi-conducteurs composant nos chers neurones, les transistors. De plus, plus la fréquence est effrénée dans le traitement de données, plus les effets énergétiques s'en font ressentir : on dissipe plus d'énergie inutilement. À l'aube de l'ère de l'économie d'énergie, cette idée ne séduit ni les gouvernements, ni les compagnies assujetties aux lois que promulguent les premiers.

Que faire pour croire à nouveau à l'avenir alors? Regarder dans le passé, plus précisément à la fin du XIX^e siècle, et penser au Taylorisme, une des théories d'organisation scientifique du travail au fondement de la deuxième révolution industrielle. En premier lieu, regardons ce que nous avons : des opérations répétées, un espace congestionné et une cadence effrénée d'exécution. Cela rappelle les tâches non-optimisées lors de la révolution industrielle. Essayons de comprendre où nous nous en allons : là où des tâches sont produites en série, il arrive de scinder ces tâches en sous-tâches afin de pouvoir en paralléliser une partie.

Remarquons que ceci se fait déjà dans nos ordinateurs, beau-

coup d'entre vous ont sans doute déjà remarqué les processeurs multicœurs se trouvant au centre de la machine. Et souvent, les industriels raffolent d'applications aux calculs parallélisables autant que les algorithmiciens développent des méthodes permettant ceci. Dans un cas purement théorique, une parallélisation idéale des calculs reviendrait à multiplier la puissance de calcul de l'ordinateur par le nombre d'unités de calcul mises en parallèle. Cependant, là encore des limitations font décroître sensiblement ce gain, et notamment le problème de synchronisation des tâches. Ne pas mettre la charrue avant les bœufs est sans doute un des adages à respecter avant toute tentative de parallélisation, sinon les résultats seront juste abracadabrantesques!

OPTIMISONS CE QUE NOUS AVONS

La forte croissance du milieu durant les années précédentes a souvent éclipsé les problématiques d'optimisation. Aujourd'hui, avec le débit de données ingérable par nos calculateurs, toute optimisation semble risible de prime abord à l'industriel en quête de profit. En 1971, lorsque le premier microprocesseur Intel 4004 vit le jour, sa puissance d'exécution de 90 000 opérations par seconde obligeait à prendre certaines précautions.

D'aucuns diront qu'elle est faible face aux dizaines de milliards d'opérations endossables par un Intel Core i7 contemporain. C'est pour cela que l'optimisation des programmes informatiques en termes d'opérations était le dogme à l'époque. Cela avait ses avantages en termes de rapidité d'exécution, mais ses inconvénients en termes de syntaxe. Pour accélérer la ma-

chine, il faut s'y adresser en suivant son architecture et non selon la logique du programmeur. En effet, l'être humain préférera des langages de plus «haut niveau», loin de la machine, mais près de son langage naturel.

On peut aussi constater ceci lorsque vous allumez votre ordinateur : combien de programmes coûteux se lancent juste pour vous fournir une esthétique désespérante face au ralentissement qu'elle occasionne? Les professionnels du métier vous le diront : de l'effort reste à fournir dans la conception de systèmes informatisés en termes d'optimisation. Cet art ancien va être remis sur le devant de la scène lorsque des limitations physiques contraindront la rapidité d'exécution à stagner.

LE CHAMP APPLICATIF EN QUÊTE D'IDÉES

Ainsi, la technologie numérique a encore une belle perspective d'évolution devant elle. Aujourd'hui, le champ des possibilités qu'elle ouvre est souvent méconnu du grand public, partiellement à cause de la quantité astronomique de fonctionnalités qu'elle offre. Que ce soit dans les systèmes embarqués comme les drones, les voitures connectées ou votre cellulaire ou encore dans les systèmes de réseautique, les applications possibles se retrouvent en grand nombre. Depuis le début des années quatre-vingt et la démocratisation des micro-ordinateurs, la technologie numérique n'a cessé d'élargir son spectre et de se retrouver encore plus près des usagers «lambdas».

Mais les champs applicatifs n'ont eux-mêmes pas fini de nous

surprendre. Pour citer un exemple bien connu et magnifique à mon sens : les champs applicatifs biomédicaux. Aujourd'hui, on parle de commande collaborative qui permet une entente entre un fauteuil roulant bourré d'électronique et un patient hémiparétique: on rend la dignité au malade tout en traitant de manière personnalisée l'ordre, malheureusement altéré, qu'il envoie au fauteuil. On parle également de cœurs artificiels, et ce grâce à des outils de conception assistés par ordinateur, à grand renfort d'impressions 3D, de microprocesseurs et d'effecteurs à coûts énergétiques réduits. On parle de bras artificiels, de logiciels de diagnostics, de *data-mining* (forage des données) des pathologies, de traitements hyperspectraux pour des détails que l'œil du praticien ne voit pas. Supposons que je n'aie pas de contestation de la direction du journal sur l'essor de ce champ-là.

LE MOT DE LA FIN?

D'autres champs applicatifs vivent également aujourd'hui un grand essor tels que la domotique, l'aide à la consommation énergétique à moindres coûts, la sécurité, l'éducation, et j'en passe. Rien ne semble arrêter cette manne économique, provoquée par des puces faites d'obscur transistors en silicium et génératrice de services. Des idées nouvelles émergent chaque jour puisque nul ne connaît toutes les possibles mises en œuvre du numérique, gageons que ce soit à nous de les trouver. Pour mettre un point d'interrogation final à cette chronique, posons une question innocente : aider les humains, n'est-ce pas l'essence même de la technologie?



Chi-Huy chiale...

LE GOUVERNEMENT COUILLARD A FUMÉ DU 62



par **Chi-Huy Trinh**
chi-huy.trinh@polymtl.ca

62 : le nombre désignant la loi 62. La fumée : l'altération des facultés mentales par un certain type d'herbe. L'adoption sans remord de la loi 62 par le gouvernement du parti libéral du Québec est un non-sens pour plusieurs, incluant moi, pas nécessairement pour des raisons idéologiques, mais pour des raisons sémantiques.

QUI DIT JUSTE À QUEL MOMENT?

Le 18 octobre 2017, la ministre québécoise de la Justice, Stéphanie Vallée, a fait comprendre que cette loi 62 légitimera le devoir de tout citoyen de dévoiler son visage lorsqu'il fait affaire à un service public. L'exemple utilisé et supposément représentatif de cette loi est qu'une personne qui couvre son visage (on fait référence aux femmes de confession musulmane portant une burqa ou un niqab, bien évidemment. Qui y aurait-il d'autre?) devrait dorénavant montrer son visage en montant dans un autobus, et ce, durant tout le trajet. Une semaine plus tard, la ministre se ravise en prétendant que ladite personne pourra se recouvrir le visage une fois qu'elle n'interagit plus avec le chauffeur d'autobus. Elle ajoute que la personne qui ne requiert pas d'être identifiée, car elle n'est pas détentriche d'un titre à tarif réduit avec photo, pourra monter dans l'autobus sans avoir à se soucier de se dévoiler le visage.

Une ministre de la Justice interprète une loi pour ensuite changer son interprétation de la même loi qui n'a pas changé entre-temps, cela donne déjà toute une crédibilité au gouvernement dans ce dossier épineux, probablement fait de façon bâclée, au fond. Parmi des critiques, il y a M. François Legault, chef de la Coalition Avenir Québec, qui a qualifié cette loi de « broche à foin », c'est-à-dire faite à la va-vite, mal organisée ou avec manque de professionnalisme. Franchement, une ministre de la Justice qui ne comprend pas bien l'étendue de sa

loi, c'est une personne simplement incompétente. Et des incompétents, il y en a en masse en politique...

INCOMPÉTENCE POLITIQUE

En entreprise privée, quand un employé est incompétent, il se fait immédiatement montrer la porte de sortie, ou se fait assigner des tâches plus appropriées par son patron, juge de sa destinée professionnelle dans l'entreprise. En politique, cependant, la population serait le patron qui juge quels candidats devraient exercer le pouvoir dans l'État, et ce, de façon garantie pour quatre années. La différence est que quand le politicien démontre son incompétence à un moment donné, son patron (le peuple) n'a pas le pouvoir de le mettre dehors sur-le-champ et doit attendre aux prochaines élections. Ce qui donne le temps au politicien de mettre de la poudre aux yeux avec de la propagande, de la rhétorique et d'autres arts pour manipuler la masse. Pire encore, la population est le plus mauvais recruteur que la Terre ait porté quand elle laisse les mêmes incompétents être remis en service.

« LOI SUR LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT »

Si le titre du projet de loi 62 fait comprendre que c'est de l'État (et des organismes publics) qu'on veut garantir la neutralité religieuse, cela se fait sur le plancher des lieux gouvernementaux et publics par la façon dont les employés représentent l'État ou ses organismes. C'est donc ces employés qui devraient ne pas

montrer de signes religieux, ni discriminer les citoyens en fonction de leur appartenance religieuse, ni cacher leur visage. C'était ce que prévoyait la fameuse Charte de la laïcité du Parti québécois qui avait été tant décriée. Mais le gouvernement libéral y a ajouté une couche pour affecter les citoyens (qui ne travaillent pas pour l'État ou pour un organisme public). Je me demande alors en quoi forcer un citoyen de découvrir son visage affecte la neutralité religieuse de l'État. La conséquence ne correspond pas à la cause.

D'abord, soyons clairs que c'est par politesse dans beaucoup de cultures que quand on s'adresse à quelqu'un, on se montre le visage pour se faire reconnaître par notre interlocuteur et cela va dans les deux sens. Est-ce donc nécessaire de spécifier qu'il faut communiquer le visage à découvert dans une loi qui s'adresse aux gens de l'État, mais aussi aux citoyens?

ACCOMMODEMENTS INUTILISABLES

La loi 62 prévoit des accommodements raisonnables « tant qu'elle ne contrevient pas à l'identification, la sécurité et la communication ». L'exemple du transport en autobus est un contre-exemple pour démontrer comment cet article de loi est ridicule. Si une personne doit dévoiler son visage au chauffeur d'autobus pour s'identifier, elle ne peut pas avoir d'accommodement raisonnable de toute façon puisque cela contreviendrait à l'identification. Puis, dans tous les cas où on requiert de voir le visage d'une



Une burqa (à gauche) et un niqab (à droite)
Photo © Shah Marai/AFP/Getty

personne, c'est pour l'identifier ou communiquer avec elle. Outre cela, la personne qui veut se cacher le visage peut le faire, sans nécessiter un accommodement raisonnable de toute façon.

SANCTION CACHÉE

De plus, cette loi ne prévoit pas de sanctions, du moins officiellement. À mon humble opinion, cela veut dire que les contrevenants ne seront pas punis par voie légale, mais cette loi laissera l'étroussure d'esprit des individus de la société exercer de l'ostracisme contre un groupe d'individus possédant des caractéristiques physiques semblables, soit le port du voile intégral. Quant à ceux qui ont moins de jugeote, les caractéristiques physiques semblables peuvent se généraliser aux gens qui ne portent pas le voile, mais qui ont l'air d'être d'origine arabomusulmane. Bref, dans le pire des cas, ce gouvernement laisse les sales entrailles de la psychologie humaine faire son oeuvre à l'encontre de ces gens vulnérables.

SOMBRE MOMENT HISTORIQUE?

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a solennellement présenté des excuses en 2012 à la communauté japonaise pour l'internement des Japonais et des Canadiens d'origine japonaise au Canada lors de la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement canadien s'est solennellement excusé en 2006 à la communauté chinoise pour une taxe d'entrée aux immigrants chinois entre 1885 et 1923, ainsi qu'une loi interdisant l'entrée d'immigrants chinois au Canada de 1923 à 1947. De plus, en 2008, le gouvernement canadien a présenté des excuses à des autochtones enrôlés de force pendant des décennies entre 1870 et 1996 dans des pensionnats où ils ont été victimes de sévices. Dans quelques années, est-ce que le gouvernement du Québec va demander pardon aux filles et aux femmes de confession musulmane ayant l'habitude de couvrir leur visage d'avoir mis en vigueur une telle loi? Est-ce que le Canada va regretter d'avoir gardé le Québec en son sein?

24 HEURES POUR SAUVER LE COLONEL PADAFI



par **Quentin Lenet**
quentin.lenet@polymtl.ca

Comme à l'accoutumée, à la fin du mois d'octobre, Polythéâtre nous propose le défi 24 heures. Une troupe hétéroclite et caféinée, composée d'un mélange d'habitues du comité et d'acteurs d'un soir, a dû alors apprendre, monter et interpréter « Qui a tué le Colonel Padafi? », une comédie déjantée pleine de rebondissements sur fond d'affaires d'espionnage et de campagne politique.

UNE FAMILLE EN OR

Lorsqu'un père de famille décide de dévoiler son passé d'espion à ses six enfants, il s'attend à tout sauf... à ce que quatre d'entre eux, interloqués, confessent à leur tour qu'ils font partie de la « grande maison ». Les deux autres, plus réfractaires, se demandent ce qu'ils ont fait pour mériter d'être mêlés à de telles affaires! D'autant plus que le fils aîné se voit confier une mission de la

plus haute importance : il faut assurer la sécurité du sulfureux Colonel Padafi lors de sa visite à l'Élysée. Toute la famille doit alors servir la cause nationale, même si cela implique d'accepter dans son foyer une gogo-danseuse du Pas-de-Calais. Mais dans une telle famille, un espion peut en cacher un autre. Et dans ce petit jeu, c'est probablement la candide mère de famille qui a le plus de secrets dissimulés...

MISSION RÉUSSIE

24 heures pour maîtriser une pièce de théâtre. Mission impossible me direz-vous. N'en soyez pas si sûrs! Certes, quelques hésitations peuvent être décelées par le spectateur pointilleux, mais la troupe arrive à nous tenir en haleine à travers la succession de petits tableaux qui composent la pièce et à nous transmettre les émotions des différents protagonistes. Il faut dire que le choix d'un texte

court, assorti d'une mise en scène astucieuse, est particulièrement indiqué sur ce type d'exercice, et permet aux acteurs d'avoir plus de temps pour l'interprétation de leur personnage. Ainsi, parallèlement à l'intrigue, la reconstitution du très célèbre débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française entre Nicolas Sarkophile et Ségolène Royal-Canin a su transformer les sourires des spectateurs en authentiques éclats

de rire. Un autre moyen de prouver que 24 heures suffisent à rentrer dans la peau d'un personnage.

En somme, nous avons passé un bon moment devant une pièce courte et haute en couleur, jouée par des acteurs visiblement peu ébranlés par leur courte nuit. Félicitations aux acteurs, metteurs en scène, régisseurs qui ont participé, avec succès, à cette aventure d'un jour.



PALOMA, SEUL DANS UN SPOUTNIK

DANIEL BÉLANGER AU MTELUS

«Il y tant à faire» © Hélène Dickey



par **Anne Cameron**
anne.cameron@polymtl.ca

Un Shawarma, une fille tu'seule au MTELUS, et le plus grand compositeur québécois de tous les temps. En plus, il fait bon.

Pour manger un Shawarma pré-show, le bord d'une clôture dans une allée sombre derrière le MTELUS (feu Métropolis, NDLR) fait bien la job. C'est mi-bouché que je réalise lentement, et quand j'aperçois des gens en camionnette entrer dans l'établissement par une porte mal éclairée, que je suis pile à côté de l'entrée des artistes. Je ne crois pas pouvoir reconnaître Daniel Bélanger dans une ruelle sombre, avec son air parfaitement québécois et son bedon de la cinquantaine, mais ça m'agite les nerfs d'entrevoir une infime partie de la magie derrière ce génie musical.

J'entre, et la pièce est bondée, chaude et humide ce qui accentue l'odeur qui y règne. Si l'odeur de

mon Shawarma m'a suivie jusqu'à l'intérieur, les parfums qui ne sentent pas le cheap viennent vite l'éteindre. Un signe du type de la foule - en cette journée où l'été est venu interrompre l'automne - la foule s'enfle - et la moyenne d'âge se brouille.

Je me suis placée à l'arrière - quand on se pointe à un show seule, il ne faut pas employer la même stratégie qu'en groupe - en dessous de moi s'étendaient toutes les tables et les gens assis, et au loin le plancher de danse devant la scène. Je suis convaincue que j'avais la meilleure place de toute la salle - à un mètre translaté vers la gauche de la caméra officielle, à la même hauteur que la scène et pas un chat devant moi. Daniel,

moi, je le regardais dans les yeux.

Le parterre qui fourmille de monde, s'agite plus l'attente s'allonge. L'ambiance typiquement Métropolis - une symbiose parfaite de festivité et d'intimité - s'impose, et ce parterre déjà impatient s'enflamme lorsque Daniel, de sa voix claire et perçante, nous arrache notre attention. Il nous lance cette soirée sur une chanson de son nouvel album, Paloma - « Tout viendra s'effacer ». Un choix judicieux, car sa première apparence sur scène nous fait sentir que son âge s'avance, mais le sourire dans sa voix me fait vite comprendre: la vieillesse n'a pas sa place ce soir. Le refrain de cette première chanson, rythmée et enjouée: « je suis fatigué de me coucher ». On montre la porte

au calme, Daniel est arrivé: la fête peut commencer.

Daniel Bélanger c'est un compositeur d'une qualité rare. Je n'ai d'autre comparatif que Kate Bush sur la méticulosité de la composition et l'agencement impeccable de chaque détail. Sa bonne humeur et son bon humour nous infectent avec chaque chanson. Et ses nouvelles compositions une à une nous sont dispensées parmi ses succès mieux connus, ceux qui l'ont rendu populaire, mais aussi ceux qui sonnent plus typiquement Daniel Bélanger.

Si la poésie de sa musique demeure, ses particularités si charmantes ne disparaissent plus dans ses nouvelles chansons. On retrouve toujours son humour,

mais la propriété onirique de sa musique, à son apogée audible dans la chanson « sputnik », n'est plus. Sa tendance à la mélancolie (en ne tombant jamais dans la déprime - le mélancolisme bon humour typique chez lui) reste toujours, mais ses nouvelles chansons sont toutes victimes d'une absence créative.

On le ressent bien à travers ses chansons, mais la clarté de son âme qui venait tant me chercher ne s'y trouve plus. Pour moi, c'est le signe d'une créativité lasse. C'est donc un peu nostalgique que je rentre seule, continuer la fête accompagnée, mais le bonheur infectieux me reste, parce qu'une qualité musicale si nette peine à s'éteindre.

QUAND VENGEROV SUBLIME LE JEU DE L'OSM



par **Hortense Leclercq Olhagaray**
hortense.leclercq@hec.ca

Le concert de ce 17 octobre à la Maison Symphonique de Montréal s'est ouvert sur une œuvre contemporaine du compositeur montréalais Samy Moussa. *A Global Itself Infolding* est une pièce composée pour orgue et orchestre, ce qui l'a rendu tout particulièrement appréciable en présence de notre Grand Orgue Pierre-Béique. Créée sur commande de l'OSM en 2014, elle n'est que la quatrième d'une série de commandes qui débuta par Léviathan en 2005 et qui continue encore aujourd'hui, le travail du compositeur et chef d'orchestre étant fortement apprécié par Kent Nagano.

Cette pièce d'une dizaine

de minutes alterne de lentes progressions harmoniques avec des moments culminants hauts en couleurs, tenant son auditoire en haleine. Bien que l'orgue soit mis en valeur, il ne prend pas un rôle de soliste, permettant ainsi aux cuivres et aux percussions d'envelopper ces mesures de grande intensité pour leur donner toute leur puissance. Nous faisant glisser dans une atmosphère mystérieuse, parfois solennelle, voire dramatique, l'œuvre reste cependant accessible à un public plus habitué aux œuvres d'un autre siècle, sans pour autant en sacrifier son originalité. Il faut également reconnaître que le doigté vif et délicat de l'organiste Jean-Willy Kunz, et sa complète

maitrise de cet instrument à 6489 tuyaux, subliment l'œuvre de Samy Moussa.

Le second morceau est cette fois emprunté à Bartók, compositeur qui reste relativement récent. Typique de son auteur, ce concerto pour orchestre (Sz. 116) respecte une grande symétrie autour de son troisième mouvement central. Laissant à chaque instrument son moment de gloire, Bartók joue sur les inversions qu'il affectionne tant, ponctuant également son œuvre de ses nombreux intervalles de quarts. Bien que magnifiquement exécutée par notre orchestre symphonique, la pièce nous laisse sur notre faim et nous sommes impatients de

découvrir les envolées lyriques du violon de Vengerov.

Et quelles envolées ! Le concerto pour violon en ré majeur (op. 77) de Brahms met parfaitement en valeur ce musicien d'exception et son Stradivarius Kreutzer de 1727. Brahms laisse, dans cette composition chaleureuse de grande envergure, la cadence à la discrétion du soliste, permettant à Vengerov d'y laisser sa propre empreinte et de la bonifier encore davantage. Le long solo de hautbois qui lance le second mouvement met en exergue les talents de mélodiste uniques de Brahms, qui le fera revenir pour clôturer l'œuvre, accompagné des voluptueux ornements du

violon. Cette œuvre, empreinte de sérénité, est traversée par des vagues mélancoliques, mais toujours avec une ardeur lancinante qui en fait une toile de fond sur laquelle le violon peut peindre ses élans incisifs, ses volutes et ses chutes.

Ce mariage entre Brahms et Vengerov est un véritable succès et le public n'en démord pas. Belle surprise alors de notre virtuose qui revient sur scène pour nous interpréter la Méditation de Thaïs, du compositeur Massenet. L'Orchestre Symphonique de Montréal offre une nouvelle fois un accompagnement inoubliable et, ensemble, font de ce rappel un souvenir indélébile.

ASEXUALITÉ 101



par **Oumaïma Haqqi**
oumaïma.haqqi@polymtl.ca

Commençons par revenir à la définition de l'asexualité. Être asexuel, c'est ne pas ressentir d'attraction sexuelle envers qui que ce soit. On pourrait premièrement définir l'attraction sexuelle en la comparant avec d'autres termes qui portent à confusion : la libido ou l'excitation sexuelle, qui sont des processus biologiques inconscients; et le désir sexuel, qui désigne un processus cognitif correspondant au désir conscient d'avoir des relations sexuelles. À leur contraire, l'attraction sexuelle est l'intérêt sexuel ou érotique déclenché par une personne en particulier (ex.: voir quelqu'un en photo ou dans un magazine et se dire "oh, l'd tap that").

L'asexualité est donc l'absence de cet intérêt spécifique; quelqu'un d'asexuel pourrait très bien avoir une libido élevée ou formuler consciemment l'envie d'avoir une relation sexuelle, mais ne sentira pas d'intérêt sexuel spontané envers une autre personne, peu importe son genre.

LES RELATIONS

Comme on peut le lire dans le Vox pop, pour certaines personnes asexuelles, leur manque

de désir n'est pas synonyme d'un manque d'amour ou de romance. Sauf si elles sont également aromantiques (ce qui, vous l'aurez deviné, signifie qu'elles n'éprouvent pas d'attraction romantique envers qui que ce soit), ces personnes veulent autant être en couple que le commun des mortels. Ce n'est pas parce qu'elles ne sont pas capables de trouver le physique de quelqu'un sexuellement attirant qu'elles ne peuvent tomber en amour. Cependant, il va de soi qu'il peut être plus difficile pour les asexuels de se trouver un ou une partenaire, sachant que le nombre de personnes non asexuelles (dites allosexuelles) qui sont tout de même prêtes à vivre une relation de couple sans relations sexuelles est petit. Dans la plupart des cas, un compromis doit être trouvé. Soit les deux devront se contenter de câlins et de baisers non langoureux, soit la personne asexuelle autorise son ou sa partenaire à aller voir ailleurs pour combler ses besoins charnels. Une autre option peut être que la personne asexuelle elle-même s'en occupe.

En effet, contrairement à ce que certains pourraient croire,

les organes sexuels des personnes aces sont fonctionnels et répondent aux stimuli. Certaines se masturbent, d'autres non, dépendamment de leur libido et/ou de leurs limites personnelles. En fait, d'après une étude de l'institut de Kinsey, il n'y a pas de différence majeure entre les personnes asexuelles et celles allosexuelles en ce qui concerne la masturbation et l'inhibition sexuelle pour ce qui est du sexe dans les relations amoureuses. Ainsi, il est possible pour certains d'assouvir les désirs charnels de leur partenaire. Dans cette optique, certains pourraient la qualifier à tort de « sacrifice », ce qui n'est pas le cas tant que les deux personnes sont consentantes et qu'il n'y a pas de pression de la part du partenaire allosexuel. La seule différence est que la notion plus psychologique du sexe, donc l'idée d'être « turned on » par quelqu'un en particulier, n'existe pas pour les personnes asexuelles.

Autre que l'idée de tout simplement satisfaire à son ou sa partenaire, une personne asexuelle peut vouloir des relations sexuelles dans le simple but de combler sa libido et dans ce cas, comme expliqué brièvement

plus haut, ladite libido ne serait pas dirigée envers son partenaire. Dans tous les cas, comme dans toute relation, il faut s'assurer non seulement du consentement des deux partis, mais aussi à ce que personne ne sente de pression la poussant à agir. D'ailleurs, on peut même noter une tendance générale à ce qu'une pression quelconque de la part du parti allosexuel décourage le partenaire asexuel à tenter quoi que ce soit ou pire encore, mène à des relations sexuelles clairement non consentantes.

LA SCIENCE

Quelles sont les explications scientifiques à ce manque de désir? Est-ce une pathologie? Un déséquilibre hormonal? Un trouble psychique? Si vous vous rendez à la bibliothèque du pavillon Marie-Victorin et que vous consultez la quatrième édition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-IV) vous verrez que le manque de désir sexuel est classifié comme étant un problème psychologique. Par contre, si vous cherchez comme il faut et que vous consultez la cinquième édition (DSM-V), soit la dernière, vous verrez que l'association du

manque de désir sexuel à un trouble pathologique a été retirée.

Alors, d'où ça vient? Difficile à dire... Le hic, c'est que très peu de recherches physiologiques ont été faites sur les personnes asexuelles. Déjà, la « découverte » des personnes dites aces s'est faite par pur hasard, lors d'une étude menée par le professeur Alfred Kinsey. Il a établi ce qu'on appelle l'échelle de Kinsey, échelle permettant d'évaluer l'attraction sexuelle. Elle varie de 0 à 6, 0 étant le score d'une personne exclusivement hétérosexuelle, 6 celui d'une personne exclusivement homosexuelle et 3 celui d'une personne bisexuelle. En menant cette étude, Kinsey a réalisé que certaines personnes ne rentraient dans aucune des sept catégories. C'est là qu'il a décidé de rajouter la catégorie X, la catégorie des personnes ne ressentant aucune attraction sexuelle, soit les personnes asexuelles. Il a réalisé qu'environ 1% des participants à l'étude se trouvaient dans cette catégorie. Encore aujourd'hui, lorsqu'on estime le pourcentage de personnes asexuelles, on tourne autour du 1%.

Pour supporter le fait que les asexuels n'ont pas de déséquilibre hormonal ou un quelconque trouble, on peut penser à une série d'études menées par la United States Sheep Experiment Station (USSES) sur les préférences d'accouplement des moutons. L'USSES a remarqué que certains des moutons n'avaient tout simplement pas envie de s'accoupler (ni avec des mâles, ni avec des femelles). Ces moutons noirs ont été classifiés comme asexuels et ont suivi une batterie de tests pour déterminer s'ils avaient un problème quelconque. Sans grande surprise, ils n'en avaient pas.

Contentons-nous donc d'une réponse bien simple: les personnes asexuelles ne sont pas plus différentes que nous de par leur manque de désir. Elles sont normales, n'ont pas de déséquilibre hormonal et non, leur asexualité n'est pas un trouble psychologique.

DONNEURS DE SPERME RECHERCHÉS pour aider les personnes infertiles

Hommes entre 18 et 39 ans
De toutes nationalités
En bonne santé
Confidentialité assurée

Carte d'assurance maladie du Québec

Pour plus
d'informations,
appelez au
(514) 345-8535
poste 2237

 **PROCREA**
Centre de Cryoconservation

DENIS CODERRE : LA TERREUR TOTALITAIRE



par **Chi-Huy Trinh**
chi-huy.trinh@polymtl.ca

Une enquête du journaliste Thomas Gerbet à Radio-Canada, publiée le 23 octobre 2017, dévoile le comportement de Denis Coderre pour assurer un contrôle strict sur l'information et sur ses subalternes.

INTIMIDATION, RÉPRIMANDES, PRESSIONS

Denis Coderre a dit à un journaliste qui écrivait des choses qui ne faisaient pas son affaire : « Toi, je vais veiller à l'évolution de ta carrière. » Un autre journaliste s'est fait réprimander par M. Coderre pour la même raison : « J'aime bien [ton média]. Ce serait dommage qu'on arrête de vous donner des entrevues. »

Début 2015, une journaliste d'un quotidien recevait un appel inattendu à 23 h où un attaché de presse du maire réclamait la modification d'un article publié sur Internet. Après avoir refusé, elle raconte : « Le lendemain, Denis Coderre a répondu à toutes les questions des journalistes, sauf aux miennes. » Comme si cela n'était pas assez honteux pour l'indépendance journalistique, elle reçoit plusieurs semaines plus tard une autre demande pour cette fois-ci changer le titre d'un article. Puis le lendemain, à l'hôtel de ville, Denis Coderre se dirige vers elle et dit : « Une chance que tu as changé ton titre. »

En juin 2016, un relationniste de la Ville de Montréal appelle Radio-Canada pour demander

à changer de journaliste pour un en qui il a « plus confiance » pour un reportage. Ce serait une demande qui vient d'en haut. Et qui est au haut de l'administration de la Ville de Montréal? Coderre, la terreur!

Un chroniqueur a témoigné : «Après un texte que le maire n'a pas aimé, je n'ai plus eu de retour lorsque j'envoyais des demandes d'entrevues ou des questions. On m'a même refusé l'entrée d'une rencontre de presse. Pour moi, c'est de l'intimidation. »

Si quelqu'un dit que le maire Coderre est un des politiciens québécois les plus accessibles et disponibles pour les médias et qu'il a mis en place « une administration ouverte et transparente », je lui réponds qu'il est tellement transparent que personne n'arrive à savoir combien a coûté la formule-E qui s'est passé l'été dernier dans la ville, pour savoir si c'est un fiasco ou un succès. Vu la situation, je trouve très clair que c'est un fiasco que Coderre aimerait cacher pour les

élections de ce 8 novembre. Mais l'information sort (enfin) avant cette date! Et c'est bien un fiasco, en terme d'investissement de fonds publics!

L'ART DE MUSELER

Ceux qui ont osé parler aux médias sans autorisation du maire se font chicaner. Conséquemment, ils craignent parfois de parler aux médias pour cette raison. C'est une punition positive.

Fonctionnaires, élus, employés politiques... Ils ont peur de subir des conséquences sur le plan professionnel, car Denis Coderre suscite la crainte et, car il aurait le bras long.

« J'aime bien [ton média]. Ce serait dommage qu'on arrête de vous donner des entrevues. »

« Il y a une culture de répression qui se met en place, croit André Émond, président du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de la Ville de Montréal, qui représente 450 employés. Les gens s'exposent à des sanctions disciplinaires très sévères. » Il existe un exemple dans lequel un employé reçoit un blâme pour avoir critiqué un projet de la Ville

dans les médias, en plus de le faire sans autorisation. Comme si ce n'était pas assez, si on ose critiquer un projet, même en interne, sans divulguer quoi que ce soit aux médias, ni au public, l'employé est blâmé pour oser la dissension contre Sa Majesté Coderre.

Un peu comme au baseball, si tu reçois trois strikes, tu es hors du jeu, c'est-à-dire congédié.

Les employés de la Ville ont reçu une lettre leur sommant de « ne pas communiquer ou permettre que soit communiqué à quiconque quelque information ou document ». Sinon, l'employé fautif s'expose, ainsi que son employeur, « à des recours judiciaires ».

« Une simple demande d'entrevue avec une bibliothécaire devient un va-et-vient de courriels et d'appels avec les communications », déplore une journaliste d'un hebdo de quartier. Il faut que tout soit validé par le cabinet politique.

Un ancien haut fonctionnaire de Montréal témoigne : « Avant, on avait une séparation des pouvoirs entre l'administration et le

politique. Avec Denis Coderre, il n'y a plus d'administration, que du politique. »

Il faut comprendre que des philosophes de la Renaissance ont progressivement établi les fondements du fonctionnement social démocratique, notamment le concept de séparation des pouvoirs, afin de préserver l'intégrité des institutions démocratiques dans la société. Le principe de base part de la catégorisation de trois sortes de pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. En occurrence, on parle d'ici de la séparation des pouvoirs entre le politique, le journalisme et la police.

En se donnant pour règle que chacune de ces sortes de pouvoir ne communique jamais entre elles, on tente ainsi de s'assurer de l'indépendance, de l'impartialité et de la protection contre des pressions politiques. On tente ainsi d'éviter les collusions, les conflits d'intérêts et l'oppression d'origine politique. Conséquemment, Denis Coderre opprime.

Il s'agit d'une nouvelle réalité depuis l'arrivée de Denis Coderre à la mairie.

Sur ce, allez voter, bande de fainéants.

SUU DOOO KUUUUUUUUS !!!! 1 1!!! 1!!

					3		4	
	1					3		2
2		7	5	4				
		8		1			9	6
	5		3		2		7	
4	9			8		1		
				6	7	5		9
5		9					2	
	2		8					

				9	6			
	2		7			3		
				8	3	6	2	4
	1	8				2		5
	9						1	
5		3				9	4	
4	5	9	6	2				
		2			1		8	
			3	5				

A L'AGENDA

03 NOV.

Pub 16h-21h, Rotonde

SEMAINE 11

Semaine industrielle & internationale

06 NOV.....

Polycultures 11h30-14h30, Rotonde
Soirée impro Allo-Poly, 19h-22h, Rotonde

07 NOV.....

Polycultures 11h30-14h30, Rotonde
PolyHabs 19h-22h30, Rotonde

08 NOV.....

Polycultures 11h30-14h30, Rotonde
CEGInfo 5@7, Rotonde

09 NOV.....

Polycultures 16h-21h, Rotonde
V&F CEGI 17h-21h, Atrium

10 NOV.....

pub international Polyculture, 17h-21h, mi-caféteria

SEMAINE 12

Semaine du génie chimique

14 NOV.....

Souper chili-chimique CEGCh, 15h-21h, Rotonde

15 NOV.....

5@7 CEGCi & CEGB, Rotonde
PolyTV projection de Deadpool, 18h-21h, feu Amphi-Bell

16 NOV.....

5@7 PolyTV, Rotonde
CEGCh V&F, 17h-21h, Atrium

17 NOV.....

Pub 16h-21h, Rotonde



TOUJOURS PLUS HAUT

SAMEDI 4 NOVEMBRE AU CEPsum
Demi-finale provinciale à 14h

CARABINS | **LA FORCE DE LA MONTAGNE**

Coors LIGHT | SERVICES DE CAFÉ VAN HOUTTE | pepsi.

Billets à partir de 10 \$
514 343-BLEU
CARABINSFOOTBALL.CA

Jeu: insérez les opérateurs mathématiques nécessaires pour qu'une ligne de chiffres soit égale à 6

note: vous ne pouvez pas ajouter de chiffre supplémentaire, sauf sous forme d'exposant

0	0	0	= 6
1	1	1	= 6
2	2	2	= 6
3	3	3	= 6
4	4	4	= 6
5	5	5	= 6
6	6	6	= 6
7	7	7	= 6
8	8	8	= 6
9	9	9	= 6

CHARLIE EST CACHÉ DANS LE JOURNAL
SAUREZ-VOUS LE TROUVER ?

